



Harcèlement d' un créancier

Par **hugo**, le **10/11/2009** à **00:43**

Bonjour,
je suis divorcée depuis maintenant deux ans. Après mon divorce, suite à de gros soucis financiers, j' ai déposée un dossier de surendettement à la banque de france. Dossier qui a été accepté ! j' ai acceptée le plan de surendettement proposé par la BDF, tous mes créanciers l' ont acceptés.

Les prélèvements ont commencé depuis 4 mois, et malgré cela un créancier (qui a accepté le plan de surendettement) continue à m' envoyer des lettres en recommandé en me demandant de rembourser le crédit en totalité, sinon il m' enverra un huissier.

Que dois je faire ? moralement c' est très dure de recevoir des courriers de ce créancier.

Mon ex-mari risque t il quelque chose, sachant qu' il n' est pas dans le dossier de surendettement ?

c' est un crédit que l' on a contracté avant notre divorce

je vous remercie beaucoup de votre aide
cordialement

géraldine